

Quelques conseils pratiques : adressés aux instituteurs

Autor(en): **Gréard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040162>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg ; ce qui concerne les abonnements à M. Blanc-Dupont, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Quelques conseils pratiques adressés aux instituteurs.* — *Petit traité de logique (suite).* — *L'A B C D de l'accompagnement du plain-chant (suite).* — *De la politesse élémentaire à enseigner aux enfants (suite).* — *Bibliographies.* — *Correspondance.* — *Intérêts de la Société.* — *Avis.*

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

ADRESSÉS AUX INSTITUTEURS

I. — De l'organisation des cours.

Organisation de cours gradués, partage des élèves suivant leur force, fixation des programmes de l'enseignement, établissement des examens du certificat d'études : telles sont les mesures fondamentales que le règlement prescrit. Il convient d'en faire nettement saisir le caractère et la portée.

L'organisation des trois cours a pour but de substituer à des divisions vagues ou arbitraires une gradation normale et commune à toutes les écoles. L'uniformité du point de départ ou du but — uniformité qui n'exclut point la souplesse nécessaire dans les cadres des programmes — est une garantie de régularité dans l'économie des études ; c'est en même temps un moyen d'émulation pour les élèves et pour les maîtres une force. Il est d'ailleurs indispensable que, surtout dans les grandes villes, où, au courant d'une année scolaire, les enfants sont exposés à changer de quartier, ils puissent trouver partout la même distribution d'enseignement.

Le maximum des élèves à réunir dans une même classe a été déterminé par les règlements. Evidemment, c'est là une limite qui ne saurait être mathématiquement rigoureuse. Mais il importe que le principe en vue duquel elle a été fixée soit bien compris. Ce principe, c'est que les écoles étant des établissements d'éducation, on doit, dès le premier âge, se proposer le développement des facultés de l'enfant. De là, la nécessité que le nombre des

élèves réunis entre les mains d'un même maître soit en rapport avec les conditions d'une direction profitable...

II. — De l'enseignement.

Nous l'avons souvent répété, et nos bons maîtres le savent comme nous : l'objet de l'enseignement primaire n'est pas d'embrasser, sur les diverses matières auxquelles il touche, tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre dans chacune d'elles ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. Ils savent qu'en histoire c'est la trame solide des grands événements et des idées génératrices qu'il y a lieu de graver dans l'intelligence des enfants, sans se perdre dans le détail des faits accessoires et des considérations secondaires ; — qu'en géographie un mot expressif suffit pour fixer dans l'esprit le caractère des productions de tel ou tel pays, et que le trésor des observations accumulées par l'économie politique appartient à un autre ordre d'enseignement ; — que si la grammaire admet, dans l'étude de la proposition, des nuances infinies, il suffit que l'enfant se rende compte des rapports de la proposition principale avec la proposition subordonnée et avec la proposition incidente ; que c'est là pour lui toute la science ; que, s'il la possède bien, en même temps qu'il aura compris la logique fondamentale de sa langue, il saura suffisamment appliquer les rapports de construction qui lui donneront le moyen d'expliquer ses idées clairement pour les autres comme pour lui-même.

Dans son grand projet de réforme de la langue, Fénelon, se défiant des savants, ne veut pas d'une grammaire « trop curieuse et trop remplie de préceptes. » « Il me semble, écrit-il, qu'il faut se borner à une méthode courte et facile. » Courte et facile, tel est le double caractère dans lequel nous résumerions volontiers les principes de la méthode propre à l'enseignement primaire.

Courte, disons-nous, non pas sèche. La brièveté n'est pas la sécheresse. L'enseignement a besoin d'être abondant pour nourrir l'esprit de l'enfant ; mais c'est l'abondance des traits bien choisis qui seule est nourrissante.

De même, la facilité, entendue comme le prescrit Fénelon, est exclusive de toute idée de diffusion et d'à peu près, rien ne rebutant plus l'esprit de l'enfant que le manque de précision. Au surplus, Fénelon a défini lui-même la méthode « facile » qu'il recommande. « Le grand point, dit-il, est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut, dans l'application des règles par un fréquent usage. »

Les exercices pratiques, les applications usuelles, les démonstrations simples et familières, telles doivent être à l'école l'âme et la vie de l'enseignement.

Nous abusons des livres. En Allemagne et en Suisse, les enfants n'ont qu'un livre, un seul, le livre de lecture (*Lesebuch*),

que le maître explique et qui pour l'enfant est surtout un guide. Nous avons, nous, autant de livres que nous comptons de matières d'enseignement, et chacun de ces livres est un manuel complet ; rien n'est laissé à l'initiative du maître ou à l'invention de l'élève. La partie didactique de ces manuels particulièrement dépasse la mesure. Ce n'est pas que nous pensions exclure de l'école les explications dogmatiques. Il faut de la théorie en toute chose, c'est-à-dire des règles qui permettent à l'esprit de retrouver son chemin dans les applications diverses. Avec les enfants les plus jeunes, c'est des applications qu'on doit faire sortir la règle ; avec les plus avancés, on pourra descendre de la règle aux applications : les deux procédés sont nécessaires à la gymnastique de l'esprit. Mais à tous les degrés, que la règle précède ou qu'elle suive, elle doit toujours se traduire en applications. C'est par les applications que l'élève de l'école primaire peut être le plus efficacement exercé à raisonner. Sur le terrain solide des problèmes de la vie quotidienne et des questions de langue usuelle, l'enfant, soutenu par le sens de la réalité, devient vite capable de suivre la marche logique d'une démonstration ; par cela seul que les choses qu'on lui propose en exemple lui sont connues, il intéresse, il se met au pas du maître, il arrive même à le devancer.

Dans les matières qui ne comportent pas d'applications proprement dites, la « méthode facile » consiste à procéder familièrement du simple au composé, du connu à l'inconnu. Quand tous les pédagogues recommandent à l'envi de commencer la géographie par l'étude topographique de l'école, de la commune, du canton, c'est que l'expérience leur a appris que, lorsque l'élève a été mis en possession de l'espace où il vit, il reporte plus aisément au dehors, au fur et à mesure que son horizon s'agrandit, les idées de position, de distance, etc., que lui a fait concevoir l'examen de la classe et des lieux environnants. L'histoire elle-même peut, dans une certaine mesure, être ramenée à une conception qui la rapproche, sans l'abaisser, de la portée des enfants. Pascal disait, dans son noble et philosophique langage, que l'humanité est un grand être qui vit et se développe perpétuellement. Rollin comparait plus simplement un pays à une famille. C'est dans cet esprit qu'en Allemagne l'histoire est enseignée, et c'est ainsi qu'on en fait une école de patriotisme.

Si l'enseignement présenté sous cette forme « courte et facile » convient à l'enfant, ce n'est pas uniquement parce qu'elle le lui rend plus accessible, c'est aussi parce qu'elle est la seule qui permette de former en lui le jugement, le sens moral.

Ce que l'élève doit emporter de l'école avec le petit bagage de notions pratiques déterminées par la loi, c'est un ensemble de facultés exercées, un esprit juste, un cœur droit, en un mot, suivant l'expression de Montaigne, « une teste bien faicte plus tost encore que bien pleine. »

Or, le moyen de « forger la teste » de l'enfant, « en la meu-blant, » c'est de le faire incessamment réfléchir, raisonner, trou-

ver, parler, si bien qu'il arrive en partie à s'instruire lui-même. Montaigne, sans doute, traçait ces règles pour le précepteur d'un enfant de grande maison. Mais, en matière d'éducation, dès qu'une règle est bonne, l'esprit en est partout applicable; et c'est l'avantage de l'enseignement public que, dans les classes bien organisées, les enfants, par leurs réponses, s'éclairent, se dirigent, s'enseignent les uns les autres.

Malheureusement, sur ce point, l'inexpérience de nos maîtres les plus dévoués, des plus jeunes surtout, trahit souvent leur bon vouloir. Ils craignent toujours de n'en point assez dire. Cette sorte d'ampleur est une qualité sans doute, mais une qualité qu'il faut régler. Le meilleur enseignement élémentaire est celui qui sait mettre en mouvement, et provoquer, en quelque sorte, l'intelligence des enfants. Une fois qu'ils sont sur la voie, il ne s'agit plus que de les stimuler doucement, de les ramener s'ils s'égarèrent, en leur laissant toujours, autant qu'il est possible, la peine et la satisfaction de découvrir ce qu'on veut qu'ils trouvent. Rien de plus funeste que les questionnaires qui fournissent la demande et la réponse toutes faites. On croit tirer une aide de ces invariables nomenclatures, parce qu'elles favorisent la paresse. La monotonie qu'elles jettent dans la leçon est un bien autre obstacle au progrès. L'enseignement est un art en même temps qu'une science, un art dont la souplesse doit se prêter aux besoins les plus imprévus. Avec les jeunes enfants surtout, il faut varier les explications, saisir les incidents qui peuvent porter la lumière dans leur esprit et les diriger en les suivant. Ce sont leurs réponses qui doivent engendrer les questions. Qu'ils s'habituent à justifier tout ce qu'ils avancent, à s'exprimer librement dans leur propre langage : c'est le seul moyen de s'assurer qu'ils ont compris. Laissez-les même s'exposer à une erreur et faites-la leur rectifier en leur montrant en quoi ils ont mal raisonné, mal jugé : ce sera la plus profitable des leçons.

Le Père Girard s'élève avec force contre ce qu'il appelle « les machines à paroles, les machines à écriture et les machines à réciter, » que l'instituteur monte comme Vaucanson faisait ses automates. C'est à cette routine qu'il opposait sa méthode de l'enseignement régulier de la langue maternelle. A la grammaire de *mots* il voulait que l'on substituât la grammaire d'*idées*, celle qui oblige l'élève à trouver lui-même les règles de la syntaxe et de l'orthographe, à raisonner sur les mots qu'il emploie, sur les formes qu'il applique. L'étude de la langue, base de l'éducation dans son système, n'était ainsi pour lui qu'un instrument à l'aide duquel, en apprenant à l'élève ce qu'il est indispensable de savoir, il travaillait surtout à exercer son jugement. Par un procédé différent, c'est sur la pratique du calcul que Pestalozzi faisait reposer sa doctrine pédagogique. Mais dans le calcul Pestalozzi, comme le Père Girard dans la grammaire, ne cherchait qu'un moyen. Leur but à l'un et à l'autre était, en inculquant à l'enfant un certain nombre de connaissances positives,

de donner à son esprit l'ouverture, l'aplomb, la rectitude. L'esprit de cette méthode est applicable à toutes les matières de l'enseignement.

GRÉARD.

PETIT TRAITÉ DE LOGIQUE

CRITIQUE

(Suite.)

3° Un troisième caractère propre à la connaissance intellectuelle est la réflexion. Les bêtes ne réfléchissent point et elles sont incapables de le faire. La raison en est dans la nature de leurs facultés. Les sens perçoivent toujours un objet distinct d'eux-mêmes; ils sont incapables de percevoir leurs propres actes. C'est ainsi que notre œil voit les corps lumineux sans se voir lui-même. Ce manque de réflexion, qui est général chez les animaux, rend impossible toute délibération proprement dite et il ôte aux actes le caractère de la moralité. Personne encore n'a songé à rendre les bêtes responsables de leur conduite, ni à les soumettre, comme l'homme, à des lois morales. La faculté de réfléchir, inhérente à la connaissance intellectuelle humaine, est donc un caractère non seulement important en lui-même, mais encore de la plus haute gravité quant à ses conséquences. D'ailleurs, c'est par la réflexion que l'intelligence de l'homme est capable d'acquérir les sciences et de progresser.

4° Aux caractères distinctifs qui précèdent nous ajouterons ceux qui ont été indiqués au commencement de la dialectique (Chapitre 1^{er}, Nos 1 et 2). L'entendement est *actif*; il agit en concevant, en jugeant, en raisonnant, etc.; les sens sont essentiellement *passifs*, du moins en tant qu'ils perçoivent, qu'ils connaissent. En outre, l'idée, dernier élément des connaissances intellectuelles, est *abstraite, universelle*; son objet, c'est l'*essence* des choses. Les sensations, par contre, sont toujours *concrètes, singulières*; elles expriment leur objet comme *existant*.

43. Ce qui a permis à plusieurs auteurs de confondre les connaissances intellectuelles avec les connaissances sensibles, c'est le lien naturel qui les rattache les unes aux autres et établit des deux côtés un certain parallélisme. Comme nous aurons bientôt l'occasion de le voir, l'entendement produit ses idées d'après les sensations; par conséquent toute idée est précédée et accompagnée d'une représentation sensible. D'autre part, si l'entendement combine ses *idées* par le jugement et par le raisonnement, il y a dans la connaissance sensible une faculté qui permet d'associer les *sensations*. Enfin, les causes qui empêchent le fonctionnement régulier des sens réagissent également sur